

Madame la Secrétaire Générale

Monsieur le Secrétaire Général

Madame la Directrice

Monsieur le Directeur

A Paris, 27 novembre 2024

Objet : Appel à Candidats pour le projet européen Erasmus+ « BTP Mobilité+ EFP¹ 2025-2027 » et BTP Mobilité+ ENSUP² 2025-2027

Madame, Monsieur,

Dans la continuité des projets précédents qui nous ont permis d'obtenir des financements conséquents, le CCCA-BTP souhaite vous accompagner dans la poursuite ou l'initiation d'actions de mobilité pour vos apprenants et vos personnels. Depuis février 2021, notre organisme bénéficie de deux accréditations Erasmus+ pour 2021-2027 : Enseignement et Formation professionnels et Enseignement Supérieur, nous permettant ainsi de recevoir directement les subventions européennes accordées au titre des projets de mobilité européenne et internationale. Le CCCA-BTP reverse ensuite les financements accordés, sous forme de prises en charge de dépenses, aux organismes de formation éligibles, qui répondent aux appels à candidats lancés et pilotés par le CCCA-BTP. Les subventions européennes sont complétées, le cas échéant, par des cofinancements (plafonnés) du CCCA-BTP, les deux étant gérées dans le cadre de cet Appel à Candidats. En parallèle, le financement des OPCO, sont à demande directement auprès de ces structures.

Que vous soyez déjà acteur de la mobilité européenne, intégrée dans les parcours de formation que vous proposez à vos apprenants, ou que vous souhaitiez vous lancer, dès l'année prochaine, notamment pour renforcer l'attractivité de vos formations, ou accompagner la montée en compétences de vos personnels, nous vous invitons à intégrer nos nouveaux projets : « BTP Mobilité+ EFP 2025-2027 », pour les mobilités dans les parcours de formation relevant des niveaux 3 et 4 (CEC), et/ou le projet « BTP Mobilité+ ENSUP 2025-2027 » pour les mobilités des parcours niveaux 5 et plus (incluant donc notamment les BTS). Cependant, pour les mobilités relevant de l'enseignement supérieur, nous vous rappelons que votre établissement doit nécessairement être titulaire de la charte

¹ Enseignement et Formation Professionnels

² Enseignement Supérieur

Erasmus + pour l'enseignement supérieur³ (charte ECHE). Comme les projets de mobilité précédents, ils seront pilotés directement par la direction des politiques de formation et de l'innovation pédagogique, et en particulier par le pôle internationalisation des compétences du CCCA-BTP, qui sera partie contractante avec l'Agence Erasmus+ France, au nom de l'ensemble des organismes de formation participants.

Tout au long du projet, le CCCA-BTP pourra vous aider dans la création et le montage de vos partenariats à l'étranger, la veille sur la qualité pédagogique des programmes et la reconnaissance des acquis d'apprentissages en Europe et à l'international. En contrepartie, les tâches de suivi organisationnel, administratif et financier, la sélection des apprenants et des personnels le cas échéant, les actions de communication en direction des entreprises et des familles, ainsi que l'accompagnement des groupes partant en mobilité relèveront de vos responsabilités, en coordination avec nos services.

Le dossier joint comprend plusieurs documents qui expliquent en détail notre invitation à faire partie des projets Erasmus+ « **BTP Mobilité+ EFP 2025-2027** » et/ou « **BTP Mobilité+ ENSUP 2025-2027** » à savoir :

- **L'appel à candidats** de mobilité européenne des apprenants et des personnels d'organismes de formation du BTP dans le cadre des accréditations Erasmus du CCCA-BTP 2021-2027, en vue d'adhérer aux projets « **BTP Mobilité+ EFP 2023-2025** » **pour la période du 01 juin 2025 au 31 mai 2027 et/ou « BTP Mobilité+ ENSUP 2024-2026 » pour la période du 01 juin 2025 au 31 juillet 2027.**
- **Une lettre d'engagement à compléter et à signer dans la plateforme numérique de gestion des mobilité (Argo <https://argo.status101.com/accueil>)**
- **Un tableau récapitulatif des modalités de financement** EFP et ENSUP comprenant la part Erasmus+ et la contribution des branches BTP (Annexes 01a et 01b).

Pour adhérer aux projets « **BTP Mobilité + EFP 2025-2027** » et/ou « **BTP Mobilité+ ENSUP 2025-2027** », les organismes de formation sont invités à répondre à notre appel à candidats via la plateforme ARGO qui est la nouveauté de cette année et remplace le tableau Excel de positionnement des années précédentes.

- **Pour les membres actuels de nos consortia**, vous pouvez vous connecter directement à la plateforme via l'adresse suivante : <https://argo.status101.com/accueil>. Les liens de connexion seront transmis uniquement sur demande, par email à pic@ccca-btp.fr, et uniquement aux personnes responsables de cette saisie.
- **Pour ceux qui souhaitent intégrer nos consortia ou bénéficier des financements du CCCA-BTP**, nous vous invitons à nous contacter par email à pic@ccca-btp.fr, en indiquant l'adresse mail de la personne responsable de la saisie.


Date limite réponse **le 15 janvier 2025 au plus tard.**

³ Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la page suivante : <https://monprojet.erasmusplus.fr/eche>

Si vous souhaitez des informations complémentaires sur cet appel à candidats, contactez Pierre Touillon, chef du projet (pierre.touillon@cca-btp.fr), ou Marek Lawinski, responsable du pôle internationalisation des compétences au CCCA-BTP (marek.lawinski@cca-btp.fr).

Nous vous prions d'agr er, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jacques-Olivier H non



Directeur des politiques de formation et de l'innovation p dagogique

PS : Un webinaire consacr  aux projets BTP Mobilit + 2024/2026 est organis  le mardi 10 d cembre 2024, de 13H30   14H30.

Acc dez au formulaire d'inscription du webinaire en scannant le QR code ci-dessous ou via le lien suivant : [Formulaire d'inscription au webinaire](#).



